



Six Fours les Plages, le 10 octobre 2023

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.

Tél. : 04.94.34.93.25

drh@mairie-six-fours.fr

N/Réf. : JSVMPS/DC/NB/2023. 8916

APPEL A CANDIDATURE**EXTERNE****Adjoint Technique****RATTACHEMENT HIERARCHIQUE** : Responsable du Service Festivités**STATUT** : Statutaire ou Contractuel de catégorie C – Emploi technique**TEMPS DE TRAVAIL** : Sur la base de la durée hebdomadaire de 36H, les horaires sont :

- 7H à 14H32 avec une pause obligatoire de 20 minutes non comprise dans le temps de travail.
- Cet horaire sera appliqué toute l'année.

Les astreintes seront obligatoires 1 semaine / mois en cycle d'hiver et 2 semaines / mois en cycle d'été (le cycle d'été allant du 1/05 au 30/09).

Seules les heures supplémentaires de nuit seront rémunérées.

Les heures supplémentaires de dimanche, jours fériés et de semaine seront récupérées.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Alimentation électrique des installations techniques nécessaires aux manifestations (podiums, tentes, chalets...).
- Installation des décors de Noël et branchements.
- Entretien et réparation des coffrets alimentation mobiles
- Présence aux cérémonies (sonorisation)
- Mise en place d'éléments en élévation (kakémonos, drapeaux, sujets lumineux et branchements) à l'aide d'une nacelle.

MISSIONS ACCESSOIRES :

- Manutention du matériel utilisé lors des manifestations organisées pour la commune et les diverses associations.
- Transport de matériel dans le cadre de déménagements ou autres.

PROFIL :

- Aptitude à définir les besoins
- Connaissance des métrés en vue de préparer les chantiers
- Prises d'initiatives
- Capacité à diagnostiquer les pannes électriques
- Connaissance approfondie de l'électricité
- Connaissance approfondie du matériel électrique
- Connaissance générale des symboles pour la lecture de schémas
- Connaissance des règles de sécurité relatives aux installations électriques et aux ERP
- Lecture et interprétation d'un plan électrique de montage ou de câblage

QUALITES :

- Aptitude au dialogue, à la communication
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Capacités à organiser rationnellement son travail en fonction des consignes données
- Capacités relationnelles envers divers publics (administrés, collègues)
- Rigueur, méthode dans le travail
- Bonne écoute
- Confidentialité et discrétion (devoir de réserve)
- Disponibilité
- Aptitude au travail en équipe
- Sens du service public

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Temps complet
- Rémunération horaire sur la base du premier indice de la Fonction Publique majorée de 10% au titre des congés payés pour le recrutement par contrat
- Rémunération statutaire si agent de la Fonction Publique

DIPLOME ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- Niveau d'études et qualification : CAP ou BEP ou équivalent expérience exigée
- Parfaite maîtrise des réglementations et des normes en vigueur
- Permis VL
- Le permis PL serait apprécié
- Les CACES engins (élevations et manutentions) et habilitations électriques détenues devront être jointes au CV

POUR POSTULER :

- avant le 8 décembre 2023
- **Poste à pouvoir au 1er février 2024**
- Les candidatures manuscrites + CV détaillé + photo + copie(s) diplôme(s) + CNI (recto verso) + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

Monsieur le Député Honoraire du Var – Maire de Six-Fours les Plages –
Vice-Président de la Métropole TPM
Direction des Ressources Humaines
Place Jean Jaurès - B.P. n° 97
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX

Pour le Député-Honoraire
Maire de Six-Fours-les-Plages
Vice-Président de la Métropole T.P.M.
Et par déléation,
Le Directeur Général des Services



Marie-Pierre SERALTA.